

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement Déclaration

92/17

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCATION DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE,

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

DISCOURS DE CLÔTURE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU CONSEIL COMMERCIAL CANADA-UKRAINE

TORONTO (Ontario)

Le 28 avril 1992

Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Merci, M. Reichmann, de vos propos si aimables.

Je suis très honoré de l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole à l'occasion de cette importante conférence sur l'intensification de nos échanges et de nos investissements avec la Russie et l'Ukraine.

Ce rassemblement de gens d'affaires du Canada et de la Communauté des États indépendants (CEI) est très révélateur du niveau de qualité du Conseil commercial Canada-Ukraine (CCCU) depuis plus de deux ans maintenant.

La conférence a mis en relief le rôle que le secteur privé du Canada a joué, joue et peut jouer dans l'établissement de liens commerciaux avec la Russie et l'Ukraine. J'ai été frappé par le côté pragmatique du programme de la conférence. Il touche aussi bien les règles en matière d'investissements étrangers que les ententes d'infrastructure et de financement, et il fait appel à des études de cas et à l'expérience de l'industrie.

Chacun de nous en sait maintenant davantage sur cette région complexe, et peut deviner que son potentiel est prometteur.

En moins d'une année, le monde a pu assister à la deuxième révolution russe et au rétablissement de l'indépendance de l'Ukraine.

Ces événements ont accéléré l'histoire et marquent un point tournant après 70 ans de domination communiste.

Les nouveaux partenaires indépendants de la CEI doivent relever un défi considérable : faire de leur économie planifiée une économie de marché et prendre la place qui leur revient dans le commerce mondial.

Il est encourageant de constater que le gouvernement de M. Eltsine se montre résolu à mettre à exécution des mesures impopulaires, mais réalistes. Il s'agit des mesures suivantes : libre entreprise, libération des prix, abandon des monopoles, libre concurrence et privatisation graduelle de l'économie.

Il faut bien comprendre qu'après des décennies de totalitarisme d'un système de production et de distribution qui ignorait l'offre et la demande, les Russes et les Ukrainiens doivent, pour savoir comment traiter les affaires, se reporter à une époque qu'ils n'ont pas vécue. On note encore une certaine difficulté à saisir le mode de fonctionnement de la libre entreprise. Il existe, dans l'administration et dans les conseils de gestion, peu de structures pouvant servir de points de repère à une nouvelle classe commerçante.

La Russie et l'Ukraine doivent établir le cadre juridique grâce auquel pourra fonctionner l'économie de marché. Ce cadre juridique devrait être en gros le suivant : certitude des contrats, stabilité des lois et règlements, transparence des décisions de l'État concernant les entreprises, enfin prévisibilité des règles touchant la propriété des biens-fonds, des biens d'équipement et des ressources.

Ces économies en transition doivent aussi développer et appliquer une structure fiscale permettant aux producteurs de fonctionner avec le moins de charges possible, afin de ne pas entraver indûment les retombées du commerce pour les deux parties.

Nous sommes confiants que les pouvoirs publics, en Russie et en Ukraine, appliqueront un programme de privatisation qui fera une place à l'investissement étranger. Il faudrait que soit précisé le statut officiel des entreprises étrangères implantées dans ces pays. En outre, un code de déontologie commerciale serait bénéfique pour tous.

On pourrait moderniser les formalités administratives, afin de garantir un traitement juste et équitable aux entreprises étrangères, notamment canadiennes.

La stabilité et la coordination doivent imprégner tous les niveaux de gouvernement - le gouvernement central, les régions et les municipalités.

Il faut encore établir la valeur éventuelle et la convertibilité des monnaies locales.

Des règles sûres sont nécessaires pour les questions de responsabilité en matière d'environnement. Il faut faciliter le rapatriement des bénéficiaires des coentreprises, en fixant des taux d'imposition et des taux de change connus et réalistes.

Ces aspects, ainsi que d'autres, ont été abordés durant ma rencontre de ce matin avec le ministre russe de l'économie, M. Nechayev.

La Russie et l'Ukraine ne manquent pas de gens talentueux, de moyens de production, encore collectivisés, d'espace et de ressources naturelles.

À titre d'exemple, la Russie orientale, qui partage la ceinture du Pacifique avec le Canada et d'autres pays comme la Chine, regorge de possibilités d'échanges et d'investissement.

L'actif est de nombreuses fois supérieur au passif. Certains diront qu'il pourrait constituer une solide garantie pour le lancement d'emprunts sur les marchés financiers mondiaux.

La confiance est toutefois un autre ingrédient essentiel. Les acheteurs et les vendeurs - les prêteurs et les emprunteurs - tous doivent fonctionner dans un marché fondé sur la confiance, avant qu'une telle richesse puisse avoir une valeur commerciale. L'effet de multiplication qui en résultera profitera à la Russie comme à l'Ukraine. Le Canada et les autres nations commerçantes en bénéficieront tout autant.

On voit pourquoi il est si important pour les Russes et les Ukrainiens d'appuyer les politiques monétaires et budgétaires adoptées par leurs gouvernements démocratiques. Ces politiques déboucheront sur une réforme de la monnaie, mettront fin au marché noir et transformeront le troc en une économie monétaire plus efficace.

Alors les nouvelles entreprises de Moscou et de Kiev pourront-elles exploiter le plein potentiel du marché et entrevoir la prospérité.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis que j'ai rencontré certains d'entre vous en janvier. Je vais donc vous faire le résumé de ce que nous faisons pour tirer parti des occasions qui s'offrent en Russie et en Ukraine.

À la suite de ma visite à Moscou l'automne dernier, nous avons, en janvier, organisé une table ronde de gens d'affaires réunissant 30 chefs d'entreprise canadiens. Un compte rendu de la table ronde a été préparé. Nous nous appliquons maintenant à mettre en oeuvre certaines des mesures suggérées.

J'ai rencontré ce matin à Ottawa le ministre russe de l'économie, M. Andrei Nechayev.

M. Nechayev se rend à Washington aujourd'hui pour une réunion qui fait suite à l'adhésion officielle de la Russie au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale - un véritable tournant! Le Canada, par l'entremise de mon collègue M. Don Mazankowski, a été un ardent défenseur de cette adhésion. M. Nechayev a pu quand même accepter l'invitation que je lui ai faite de se rendre au Canada. Nous avons abordé de nombreux sujets, en particulier le programme des réformes, ainsi que la stabilisation du rouble et le fonds de soutien de la balance des paiements, récemment annoncés.

J'ai informé M. Nechayev que nous déposerons demain le texte provisoire du nouvel accord commercial bilatéral que nous proposons pour le Canada et la Russie.

Nous sommes sur le point de conclure un nouvel accord commercial qui renforcera l'actuelle clause relative aux nations les plus favorisées (NPF) et améliorera l'accord commercial de 1956.

Lorsqu'il sera signé cet été, cet accord reflétera les nouvelles réalités et aidera les milieux d'affaires des deux pays. Par exemple, il confirmera les traités antérieurs sur la double imposition et sur la protection des investissements étrangers. Nous avons aussi discuté un éventuel accord de coopération économique susceptible de moderniser le cadre de nos relations bilatérales durant la décennie 1990.

Je suis heureux également d'annoncer que, à l'issue de notre rencontre, nous avons signé des documents grâce auxquels ont pris effet deux lignes de crédit administrées par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et par la Vnesheconombank. Il s'agit d'une part d'une facilité de 100 millions de dollars pour biens d'équipement et services et d'autre part d'un solde de 62 millions de dollars du prêt alimentaire non céréalier à la Russie.

Vous vous souviendrez que la SEE a conclu, en février dernier, une ligne de crédit de 50 millions de dollars avec l'Ukraine. Plus tôt ce mois-ci, la SEE a versé sa première allocation aux termes de la facilité d'emprunt. La Canadian Banknote Company, d'Ottawa, recevra 32 millions de dollars pour produire la nouvelle devise ukrainienne, appelée «Hryvna» (Grivna). Nous prévoyons d'autres opérations d'exportation au titre de cette nouvelle ligne de crédit.

Dans le sillage de la réunion du conseil de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ce mois-ci à Budapest - et avant le Sommet du Groupe des Sept à Munich en juillet prochain - je représenterai le Canada à la conférence de Münster au début de mai. Cette conférence Est-Ouest sur l'économie examinera les moyens de stimuler la participation des milieux d'affaires occidentaux à la restructuration des pays de l'Est, par l'instauration de cadres propices au commerce et à l'investissement - notamment l'établissement de systèmes administratifs et juridiques efficaces.

Je suis aussi très heureux d'annoncer que je dirigerai une délégation commerciale à Moscou, à Kiev et à Alma-Ata à la fin de juin. Cette mission commerciale fera suite à la rencontre du Premier Ministre avec le Président Eltsine le 1^{er} février. Elle s'intéressera aux secteurs tels que le pétrole et le gaz, le bâtiment, l'extraction minière et le génie, des secteurs où le Canada peut apporter sa contribution.

Cette prise de contact aura pour objet de montrer les moyens dont le Canada dispose pour répondre aux besoins vitaux de la région. Mon équipe est en train de préparer des études de marché pour l'occasion et elle s'occupe du recrutement.

Cet exercice fait partie d'une stratégie globale à laquelle participent mes collègues MM. Tom Hockin, John McDermid et Jake Epp. M. Epp se rendra à Moscou et à Kiev durant la deuxième quinzaine de mai pour y discuter de pétrole et de sécurité nucléaire. À Moscou, il visitera la foire commerciale Neftegaz du pétrole et du gaz et il rencontrera plus de 60 hommes et femmes d'affaires représentant 25 entreprises canadiennes qui participent à l'exposition canadienne organisée par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

Le Canada sera également présent au cours d'une importante foire de l'industrie forestière qui aura lieu à Saint-Petersbourg en septembre.

L'énergie est un domaine clé qui mérite une attention spéciale. Résolu à faciliter l'implantation de ses entreprises du secteur de l'énergie, le Canada a réussi, non sans mal, à se frayer un chemin dans les négociations de la Charte européenne sur l'énergie, et, avec la Russie et l'Ukraine, il compte parmi les pays qui ont signé le document politique en décembre dernier.

Notre objectif est de faire en sorte que les règles multilatérales du commerce et de l'investissement, qui feront entrer les républiques de l'ex-URSS dans l'économie de marché pour ce qui est du secteur de l'énergie, fonctionnent à l'avantage des entreprises canadiennes. Nous croyons que les investissements occidentaux dans les puits de pétrole et les gazoducs sont essentiels au développement économique de la CEI. Il reste beaucoup à faire pour la négociation de l'accord de base, ce document juridiquement contraignant qui donnera de la substance à la structure de la Charte.

Les négociations arrivent maintenant à une étape décisive, et nous comptons sur notre secteur privé pour obtenir avis et conseils. Jusqu'à maintenant, le Canada a joué un rôle non négligeable en présidant le groupe de travail sur l'énergie nucléaire, le principal protocole sectoriel parmi les trois qui sont sur le point d'être conclus.

La SEE a récemment été autorisée à fournir une assurance investissements étrangers à trois coentreprises canadiennes oeuvrant dans le domaine de l'énergie et dans celui du bâtiment.

Récemment, nous avons organisé la visite au Canada de M. Ron Freeman, premier vice-président de la BERD. M. Freeman a rencontré des centaines de chefs d'entreprise dans trois villes pour discuter avec eux d'une participation possible des banques d'affaires à des projets conjoints.

Par la suite, le Canada a participé à la réunion du conseil des gouverneurs de la BERD tenue à Budapest il y a deux semaines. C'est mon collègue M. John McDermid, ministre d'État aux Finances

et à la Privatisation, qui représentait le Canada. La BERD appuie le lancement de travaux susceptibles de recevoir l'aval des banques pour ce qui est de la privatisation d'entreprises industrielles.

Un troisième point mérite d'être noté. C'est notre décision d'ajouter, plus tard cet été, un délégué commercial à la nouvelle ambassade du Canada à Kiev. Cela devrait nous aider à mieux servir les milieux d'affaires, à mesure que se multiplieront les contrats et les occasions de rapprochement avec l'Ukraine. Pour se faire une meilleure idée de la situation économique du Kazakhstan, mon ministère a envoyé temporairement l'un de ses représentants à Alma-Ata, la capitale.

Par ailleurs, nous avons alloué de nouveaux crédits au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) pour l'année financière en cours, et mes ministères examineront minutieusement les demandes des entreprises admissibles qui souhaiteraient explorer les débouchés commerciaux offerts par ces marchés.

Pour que l'aide à la Russie et à l'Ukraine donne des résultats, elle doit s'accompagner d'une ouverture des marchés. Nous croyons que les obstacles aux exportations à partir de ces pays devraient être réduits au minimum afin de permettre aux nouvelles entreprises de se procurer des devises et de devenir des instruments de croissance économique et de stabilité politique.

Il y a deux semaines, le Canada a unilatéralement accordé le tarif de préférence générale à la Russie, à l'Ukraine, aux États baltes et à l'Arménie. Nous avons l'intention d'accorder, le moment venu, le même traitement tarifaire à toutes les républiques de l'ex-URSS. Le tarif de préférence générale offre des droits de douane qui sont en moyenne inférieurs de 30 % aux droits de la nation la plus favorisée, et cela pour une diversité de produits finis et semi-finis arrivant au Canada en provenance de ces pays.

Une autre mesure destinée à aider les éventuels exportateurs de la région est mise en oeuvre par mon collègue l'honorable Charles Mayer et par Agriculture Canada. Le groupe d'étude Canada-Russie sur le commerce, qui travaille avec le CCCU, organisera le mois prochain dans cinq villes - Saint-Pétersbourg, Moscou, Ekaterinbourg, Kiev et Minsk - des séminaires sur la façon d'exporter vers le Canada.

Le groupe d'étude sur le commerce a produit un manuel en langue russe sur la façon de vendre des produits au Canada et dans d'autres pays occidentaux.

Outre les grandes quantités de blé, d'orge, de maïs et de soja livrées à la Russie selon des conditions de crédit - près de 1,5 milliard de dollars en 1991 - nous avons lancé un programme

d'aide économique par l'entremise du groupe d'étude sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

Une partie de ce budget est allouée au secteur privé canadien aux termes du programme Renaissance Europe de l'Est. Au cours des 16 derniers mois, nous avons, grâce à ce programme, appuyé 16 entreprises canadiennes en Russie et 13 en Ukraine, en partageant leurs frais pour une somme dépassant 2,7 millions de dollars. Ce capital de lancement pour le coût des études de faisabilité de projets conjoints et le coût de la formation vise des propositions commercialement viables et s'adresse surtout aux secteurs générateurs de devises.

Nous avons aussi versé 165 000 dollars au CCCU pour ses bureaux de Toronto et de Moscou - outre 154 000 dollars pour le nouveau bureau du CCCU à Calgary, consacré à l'industrie du pétrole et du gaz.

Le groupe d'étude sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est finance également une formation institutionnelle destinée à compléter les activités commerciales du Canada dans des domaines tels que la génétique du bétail en Ukraine, la formation à l'industrie pétrolière russe en Alberta et l'évaluation de la conversion du matériel de défense en Russie et en Ukraine.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada continue d'explorer des mesures, telles l'amélioration du cadre législatif et réglementaire, susceptibles de faire progresser nos intérêts commerciaux tout en profitant aux nouveaux pays d'Europe de l'Est.

J'espère que vous comprenez mieux maintenant la façon dont le gouvernement s'y prend pour travailler, en collaboration avec le secteur privé du Canada, au resserrement de nos liens économiques avec la Russie et l'Ukraine.

La tâche est trop considérable pour être l'affaire du gouvernement seul. C'est en combinant nos efforts que nous pourrons le mieux répondre aux besoins de tous les intervenants. Nous restons ouverts aux idées que vous avez exprimées durant cette conférence et à d'autres tribunes. Certains de mes fonctionnaires assistent à cette conférence. Vous êtes nombreux à les connaître déjà. Je vous félicite, M. le président, ainsi que le personnel du CCCU, d'avoir organisé cette série de rencontres. Merci.